

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-2051/SG/FP portant ouverture d'un concours direct pour le recrutement d'un infirmier-vétérinaire d'élevage du cadre territorial du service de l'Elevage.

n° 75-2051/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
4 novembre 1975

Numéro JO
n° 22 du 25/11/1975

Date du numéro
25 novembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

Un concours direct portant accès au cadre territorial du service de l'Elevage est ouvert dans les conditions ci-après indiquées : cadres des infirmiers-Vétérinaires (catégorie D) — concours direct réservé aux candidats titulaires du CEP ou d'un diplôme équivalent. — date de clôture des inscriptions : samedi 22 novembre 1975, avant midi. — date du concours : mercredi 17 décembre 1975, à 7 heures. — lieu : Ecole de la Zone Portuaire Sud. — nombre de places : une (1). Art. 2. — Les candidats à ce concours devront se présenter personnellement au ministère de la Fonction Publique avant la date limite des inscriptions pour remplir une fiche d'inscription et déposer les pièces réglementaires ci-après : — un extrait d'acte de naissance — certificat de nationalité ou copie certifiée conforme de la carte d'identité française — extrait Au casier judiciaire (bulletin n° 3) — trois photos d'identité